

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 06/07/2016



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort

Date : le 06/07/2016

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE
Mariam DICKO

Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alexis JOCH
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Caroline SALLES

Absents excusés :

Alix GARNIER (SECEVA)*
Jean-François LASSALLE
Sophie LOUVEL (SECEVA)*

Christine PICARD
Jennifer REY (SECEVA)*

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Bilan des inscriptions 2016-2017
2. Point Kavalog
3. Comptabilité
4. Communication externe
5. Rendez-vous avec le directeur de l'ENVA
6. Point sur la cavalerie
7. Points sur les travaux de l'ENVA impactant la SHEVA
8. Politique de location des casiers
9. Date de la prochaine AG et des prochains CA
10. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Mariam, Sandrine, Marie-Gaëlle) : la fête de fin d'année du 18 juin 2016 s'est très bien passée et a été très appréciée des adhérents.

La prochaine animation est la **Journée du cheval**, le dimanche **18 septembre 2016**. Pour cette journée, un certain nombre d'actions de communication sont à faire : prévenir la mairie de Maisons-Alfort pour que l'information soit présente dans le journal de la ville, s'inscrire auprès de la FFE pour faire apparaître l'information sur le site national (<http://journeeducheval.ffe.com>), faire une affiche (Catherine BV s'est proposée pour cette tâche). Cédric contactera également Laurent Deville pour l'impression des affiches.

Des **Journées des associations** sont organisées au cours du mois de septembre dans plusieurs communes et arrondissements parisiens proches. Elles sont l'occasion de faire connaître la SHEVA et de recruter des adhérents. Les personnes suivantes se sont portées volontaires pour obtenir des renseignements sur la possibilité d'avoir un stand de la SHEVA sur les journées des communes suivantes : Charenton-le-Pont (4 septembre), Alfortville (10 septembre) et Maisons-Alfort : Marie-Gaëlle ; Paris 12^e (10 septembre) : Elsa ; Paris 11^e (17 septembre) : Caroline, Mariam ; Paris 13^e : Ivan ; St Maurice : Alexis. Il faut en particulier vérifier si les communes acceptent la présence d'une association située hors de leur territoire.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : Rien à signaler.

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Un **contentieux** est **en cours** avec une cavalière de l'équipe de compétition Club qui refuse de régler le coût du stage de 2 jours de l'équipe à Fontainebleau auquel elle n'a pas souhaité participer parce qu'elle ne pouvait pas monter son cheval habituel qui était blessé. Cette cavalière n'a pas averti à temps l'enseignant et les frais inhérents au stage ont été avancés par la SHEVA qui n'a pas pu prendre les mesures pour engager un autre cavalier ou annuler sa demande. Outre le transport du cheval à Fontainebleau, ces frais comportent la location d'un box sur place et deux engagements de concours. La cavalière propose de ne payer que le coût des engagements. Une première lettre recommandée avec accusé de réception a déjà été envoyée sans effet.

Ces problèmes ont une répercussion sur l'ensemble de l'équipe concours (le coût du transport est divisé par le nombre de cavaliers participants à la compétition). La SHEVA s'engage vis à vis des autres cavaliers de concours dans un programme défini sur l'année. En retour, les cavaliers qui s'inscrivent dans l'équipe prennent l'engagement moral de participer aux événements proposés par l'enseignant. Cette situation soulève la question plus large de l'**absence de contrat écrit** entre les cavaliers des **équipes compétition et la SHEVA**. Il sera judicieux dans un avenir proche d'établir un tel contrat afin de **clarifier les engagements, notamment financiers**, de ces cavaliers vis-à-vis de la SHEVA pour l'ensemble de la saison de concours (nombre de concours minimum auxquels ils doivent participer, etc.).

Un avoir a été fait à une cavalière enceinte qu'elle pourra utiliser l'année prochaine.

Un adhérent de la SHEVA, membre d'une famille de cavaliers, a eu un accident. Les autres membres ayant déjà réglé leurs forfaits 2016-2017 dans leur totalité, un avoir n'est pas judicieux et un chèque de remboursement sera fait.

Référents **Tarifs et licences** (Elsa, Catherine B.) : RAS.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) : Il est prévu de refaire en dur le **plan de travail de l'espace cuisine** situé devant les sanitaires pour faciliter son nettoyage et améliorer l'hygiène de cet espace. Des devis d'entrepreneurs ont été demandés. Il est aussi

envisagé, par la même occasion, de mettre au propre la zone de nettoyage des mors dans la sellerie Chevaux. Le faitage en béton des boxes en dur centraux est endommagé, un devis sera également demandé pour cette réparation.

Pour la carrière couverte, l'opération de renouvellement total du sol commence demain et durera plusieurs jours. Le renouvellement de la peinture des poteaux de la toiture, surtout en partie basse, est à envisager pour l'année prochaine.

Référent **Retraite** (Caroline) : RAS.

1. Bilan des inscriptions 2016-2017

Ivan a dressé le bilan des inscriptions à ce jour. Sans prendre en compte les forfaits Compétition Club et Amateur (une vingtaine), **309 forfaits Chevaux** ont été achetés, ce qui correspond à 83% des places disponibles en reprise. Il est à noter que ce taux était de 88% l'année dernière. Pour les **Poneys**, **127 forfaits** ont été achetés, correspondant à 72% des places disponibles, le taux de remplissage était de 79% l'année dernière à la même date. Au total, 436 forfaits ont été achetés, soit un **taux de remplissage** des reprises de **80%**.

Il est à noter qu'une partie des inscriptions des cavaliers Poneys, en particulier les débutants, se fait traditionnellement à la rentrée scolaire de septembre. Ces chiffres sont donc susceptibles d'évoluer.

2. Point Kavalog

Ivan a fait le point sur la **mise en place du logiciel Kavalog** à la SHEVA. Il a déjà rédigé une **documentation** pour aider à la saisie de nouvelles inscriptions et compte également faire d'autres documents de référence sur les opérations courantes (création d'une prestation, gestion des montoirs, gestion des récupérations, facturation et avoirs, etc.) pour faciliter l'utilisation du logiciel par tous.

Ivan continue également d'**échanger avec AEXAE** pour que l'entreprise corrige des dysfonctionnements du programme remarqués à l'utilisation. Il continuera à être en contact avec eux cet été pour suivre la mise en place de nos demandes spécifiques, en particulier la gestion des périodes de vacances scolaires.

Une des fonctionnalités qui manque actuellement sur le logiciel est la **gestion des avoirs** via l'interface web. En effet, un adhérent ne peut pas, via le web, utiliser un avoir pour payer une prestation. Cette opération ne peut se faire qu'au bureau de la SHEVA. AEXAE essaiera d'améliorer ce point dans le futur.

Une fonctionnalité de Kavalog qui n'est pas encore utilisée par la SHEVA est les **cartes de monte** (à opposer aux forfaits). Il peut être envisageable de mettre en place un système de carte pour les stages organisés le dimanche (une carte de 5 stages par exemple). C'est une question à revoir à la rentrée.

Au niveau des paiements, la procédure de remise des chèques est très facile dans Kavalog, mais les **paiements en ligne 4 fois** ont entraîné certains **problèmes**. En effet, l'annulation de l'un des paiements entraîne l'annulation des échéances suivantes. La relance automatique des paiements n'est prévu ni dans Kavalog, ni dans le site de paiement de la banque. Il faut donc effectuer les **relances de manière manuelle**. La détection des problèmes de paiement se fait manuellement en épluchant les listings de la banque, ce qui prend **énormément de temps**. Un problème supplémentaire est posé lorsque l'identité du détenteur de la Carte Bleue ne correspond pas à celle d'un cavalier ou parent de cavalier. A ce jour, une dizaine de refus de

paiement de la 2^e échéance a été détectée. Des mails ont été envoyés hier soir aux personnes correspondantes. Deux personnes ont rapidement régularisé (problème d'opposition sur CB suite à une perte, etc.), les huit autres n'ont pour le moment pas répondu.

Suite aux difficultés rencontrées avec les paiements par CB, **une des solutions**, en dehors du paiement par chèque, serait de mettre en place le paiement par **prélèvement** mensuel pour l'année prochaine, après obtention de renseignements auprès du Crédit Agricole.

3. Comptabilité

Anne a dressé un rapide bilan financier. La **trésorerie** est **beaucoup plus satisfaisante** que l'année dernière. Fin juin 2016, elle s'élève à 123 204 € (hors forfaits 2016-2017 encaissés en mai-juin) à comparer à 25 128 € en juin 2015. Ces résultats sont probablement la conséquence du paiement de factures impayées sur l'exercice 2014-2015.

Les inscriptions 2016-2017 correspondent à ce jour à 189 000 €, les 3^e et 4^e paiements CB en 4 fois et les 2^e et 3^e chèques des personnes n'ayant payé qu'un acompte n'ayant pas encore été encaissés.

Un **emprunt** a été souscrit pour payer le **renouvellement** total du **sol** de la **carrière** couverte. L'emprunt correspond à la totalité du montant hors taxes et son coût est de 1 % sans assurance et sans caution.

4. Communication externe

Sandrine a fait un énorme travail de recrutement d'une **équipe de bénévoles** pour la **pose d'affiches** et la **distribution de flyers** dans les boulangeries, libraires, boutiques de vêtements, etc. Les affiches se sont révélées plus facile à distribuer que les flyers. La zone couverte inclut Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Ivry, ainsi qu'à Paris autour des stations de métro de la ligne 8 (Chemin Vert, Bastille, etc.), autour du magasin d'équitation Padd.

Pour l'évolution du **site web**, une réunion a lieu demain avec Lionel, Ivan, Sandrine, Catherine BV et Marie-Gaëlle.

Enfin, il est suggéré de **renommer la page Facebook** de la SHEVA pour que les mots « centre équestre » apparaissent et que la page soit mieux référencée.

5. Rendez-vous avec le directeur de l'ENVA

Anne a eu un **rendez-vous mi-avril 2016** avec M. Gogny, le directeur de l'ENVA, initialement à propos de l'utilisation de la partie découverte de la carrière lors d'une cérémonie de la semaine d'intégration des nouveaux élèves vétérinaires à la rentrée. Les élèves ont apporté toutes les garanties de sécurité pour nos installations et, pour témoigner de notre bonne volonté, l'autorisation a été donnée d'utiliser nos installations pour cet usage.

Cet entretien a alors été l'occasion d'aborder d'autres points de discussions avec l'ENVA qui sont importants pour la SHEVA :

Accès : il n'y a aucun espoir d'amélioration des conditions d'accès des voitures à la SHEVA pour des raisons de sécurité, à la fois dans le contexte actuel des attentats et à cause de la présence de sites biologiques sensibles dans le périmètre de l'école. Cependant, il y a un projet de réhabilitation du portail d'accès sur l'avenue du Général Leclerc, il y aurait donc

peut-être un **accès piétons**, très proche du métro et s'ouvrant directement sur les locaux de la SHEVA.

Communication : la SHEVA aimerait pouvoir poser un **panneau extérieur**, même de dimensions modestes, près de l'entrée piétonne de l'ENVA pour signaler la présence d'un centre équestre ouvert à tous dans l'enceinte de l'école. Le directeur a prévenu que les responsables des Monuments Historiques ont déjà vu d'un très mauvais œil la présence des 3 panneaux de l'ENVA posés sur la grille d'entrée. On peut donc faire la demande auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, mais il est peu probable que cela aboutisse. Le directeur propose aussi qu'il y ait des liens réciproques entre les pages Facebook de l'ENVA et de la SHEVA.

Immobilier : le directeur a confirmé que la SHEVA n'a pas d'inquiétude à avoir à moyen terme sur sa présence au sein de l'ENVA. La demande d'un loyer à la SHEVA de la part de l'ENVA n'est plus à l'ordre du jour. Le **bâtiment Ferrando**, situé à droite, dans l'allée qui mène à la SHEVA mais sans y être adossé, va être détruit et reconstruit prochainement.

Le directeur a aussi offert à la SHEVA la possibilité d'utiliser une **salle de l'ENVA pour les réunions** de son Conseil d'Administration toute l'année. Il suffit de lui fournir un planning des dates demandées à la rentrée de septembre.

Le directeur prévient aussi qu'il est très probable que toute l'**activité** de formation clinique et de recherche **équine déménage en Normandie** dans un regroupement avec le CIRALE d'ici 2/3 ans. La SHEVA perdra donc probablement la facilité d'avoir accès à des vétérinaires équins à quelques dizaines de mètres de ses installations.

L'ENVA va organiser le **13 octobre 2016** une garden party pour célébrer les **250 ans de l'école** à laquelle les membres du bureau de la SHEVA seront invités. Le directeur propose également de **fêter les 60 ans de la SHEVA**.

En conclusion, la réunion avec le directeur de l'ENVA a été **très positive** et s'est tenue dans une **atmosphère amicale**.

6. Point sur la cavalerie

Cinq chevaux et poneys partent à la **retraite** cette année : **Halexis** est accueilli par une ancienne cavalière de la SHEVA en Ile-de-France ; **Nacre** part avec Catherine BV rejoindre L'Apache et Java dans un pré au nord de Paris ; **Irlande** et **Louxor** iront retrouver d'autres anciens de la SHEVA à la ferme pédagogique. Seul **Kama** n'a pas encore trouvé de famille d'accueil. Kama a un problème chronique à l'œil gauche qui nécessite des soins quotidiens relativement coûteux (environ 1 € par jour en pommade), il a également une boiterie, il ne peut donc pas être monté pendant sa retraite. Il a été placé au pré cet été avec le reste des chevaux de la SHEVA avec un masque anti-mouches pour protéger ses yeux pour tester un espacement de son traitement. Une réévaluation de son état sera faite en septembre.

Il faut noter qu'une ferme pédagogique doit ouvrir à Maisons-Alfort dans le parc du Musée municipal (Château de Réghat) à la fin de l'été. C'est un endroit où il sera probablement possible de mettre à la retraite un ou deux poneys de la SHEVA.

Sept nouveaux équidés intègrent les écuries de la SHEVA (après un passage au pré cet été) : **Sango** (un Selle Français alezan de 10 ans), **Serafina** (une jument hanovrienne de 6 ans), **Baltique** (un hongre de 5 ans et déjà 1,80m au garrot !), **Athena's Girl** (une jument hollandaise de 6 ans), **Une Surprise** (une ponette D de 8 ans destinée au piquet 2 Chevaux), **Victoire** (une ponette de 7 ans qui peut faire tous les niveaux de Galop pour le poney-club),

Arek (un cheval hollandais de 6 ans). Il faut noter que ces équidés ayant été achetés auprès de professionnels, la TVA peut être récupérée ce qui diminue leur prix d'achat de 20%.

7. Points sur les travaux de l'ENVA impactant la SHEVA

L'ENVA a besoin d'ouvrir une tranchée sous les deux boxes en bois adossés à l'une des stabulations Poneys. Il est donc nécessaire de **démonter ces boxes** pour permettre les travaux dès que les chevaux seront partis au pré. Leur remontage, on l'espère sans difficulté, sera effectué à la fin de l'été.

8. Politique de location des casiers

Elsa a fait une proposition de **règles de gestion** des 28 **casiers** loués annuellement à des adhérents pour ranger leur matériel d'équitation. Les règles visent à une **attribution transparente et juste** des casiers disponibles. Différents points ont été discutés par l'ensemble du CA, des casiers réservés aux cavaliers des équipes compétitions aux droits des sous-locataires de casiers, pour améliorer la proposition initiale. Cette nouvelle version sera ensuite renvoyée à l'ensemble du CA et aux membres de l'équipe enseignante pour une approbation finale avant d'être communiquée à l'ensemble des adhérents.

Des solutions ont aussi été envisagées pour **augmenter le nombre de casiers** mis à la disposition des adhérents. Il est peut-être possible de rajouter deux casiers dans l'écurie B à côté des numéros 18-19. Une autre solution est mettre des casiers à l'extérieur (des modèles spécifiques existent qui ont des toits), le long du mur extérieur de l'écurie B proche de l'enceinte extérieure de l'ENVA. Les différentes solutions vont être examinées.

9. Date de la prochaine AG et des prochains CA

Il a été convenu que la prochaine **Assemblée Générale** de la SHEVA aura lieu le **samedi 19 novembre 2016**, après les vacances scolaires de la Toussaint (du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016 inclus). Quatre membres du CA arrivent en fin de mandat cette année : Anne, actuelle présidente de l'association, Bénédicte, actuelle trésorière, Catherine BV, et Marie-Gaëlle.

Il a été également convenu que les **Conseils d'Administration** de l'année 2016-2017 se tiendront aux dates suivantes : mardi **27 septembre** 2016, mardi **6 décembre** 2016, mardi **21 février** 2017, mardi **25 avril** 2017, mardi **30 mai** 2017, et une dernière date **début juillet** 2017 après la fermeture du centre, date à déterminer ultérieurement.

10. Questions diverses

Il est souhaitable d'organiser des **stages de préparation des poneys** à destination des enfants, auxquels les parents sont les bienvenus, en début d'année pour un coût modeste (10 € suggérés). Mariam se renseignera auprès de l'assureur de la SHEVA pour vérifier que les parents sont bien couverts lors de cette activité. Il faut voir avec Philippe pour organiser cela à la rentrée scolaire début septembre.

Il faut également prévoir à la rentrée le recrutement des **jeunes cavaliers bénévoles** (minimum 15 ans, G4) les mercredis et les samedis pour aider à la préparation des poneys. Ils seront remerciés de leur aide par des stages d'équitation gratuits. Il faut en parler à Philippe et préparer des annonces de recrutement.

Prochain CA SHEVA : mardi 27 septembre 2016 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON